



LE BOURGET DU LAC
Zones autorisées pour
les occupations économiques

-  Cadastre parcellaire 2020
-  Limite communale
-  Lieu potentiel de développement d'activités
-  Lieu d'activités existantes
-  Emprise portuaire appartenant à Grand Lac
-  Bâtiment Résidentiel
-  Bâtiment Indifférencié

